

Charte du Patineur, Conditions Générales de Vente et Règlement Intérieur

Ce document établit les règles de fonctionnement, les conditions de participation et les engagements pour les cours d'initiation et de perfectionnement roller pour adultes à la carte organisés par Aix Roll'n'Ride. **En validant votre inscription, vous acceptez de respecter les termes ci-dessous.**

1. Objectifs et Engagements

Les cours d'initiation et de perfectionnement roller à la carte visent à offrir :

- Une expérience ludique et pédagogique adaptée à tous les niveaux.
- Un environnement sécurisé favorisant l'apprentissage et le progrès.
- Une organisation en petit groupe pour garantir un suivi personnalisé.

En tant que participant, vous vous engagez à respecter les règles de conduite, le matériel mis à disposition, et les consignes données par le moniteur.

2. Responsabilités du Club et du Moniteur

- **Encadrement** : Le club s'engage à fournir un cadre sécurisé et un moniteur expérimenté.
 - **Responsabilité en cas d'accident** : Aix Roll'n'Ride et ses moniteurs ne peuvent être tenus responsables des blessures ou dommages matériels si le participant :
 - Ne respecte pas les consignes de sécurité.
 - Utilise un équipement inadapté ou défectueux.
 - Agit de manière imprudente ou dangereuse.
 - **Annulation par le moniteur** : En cas d'empêchement professionnel ou personnel, le moniteur peut être contraint d'annuler une séance. Les participants seront informés dès que possible, et un nouveau créneau ou un remboursement sera proposé (à l'exception des frais bancaires qui y sont associés).
-

3. Engagements des Participants

- **Décharge de responsabilité** : En validant votre inscription, vous acceptez les risques inhérents à la pratique du roller.
- **Certificat médical** : La présentation d'un certificat médical attestant de votre aptitude à pratiquer le roller n'est pas obligatoire, mais recommandé. Vous certifiez sur l'honneur que vous êtes en capacité physique et mentale pour pratiquer le roller.

- **Comportement responsable** : Vous vous engagez à respecter les consignes du moniteur, les autres participants et le matériel mis à disposition.
 - **Équipement** : Chaque participant doit se présenter avec :
 - Des rollers adaptés et en bon état.
 - **Un casque de roller ou de vélo est obligatoire** (sans casque, l'accès au cours sera refusé).
 - Des protections (recommandées) : genouillères, coudières, protège-poignets.
 - **Santé et aptitudes** : Vous certifiez être en bonne santé et physiquement apte à pratiquer le roller.
-

4. Assurance

- Votre inscription inclut une souscription à l'assurance journalière Rollerday proposée par la Fédération Française de Roller et Skateboard (FFRS), couvrant la responsabilité civile et les accidents corporels lors du cours.
 - Si vous souhaitez une licence annuelle, ainsi que la couverture qui lui est associée, une adhésion annuelle sera nécessaire.
 - En cas de sinistre, le participant devra signaler immédiatement l'incident au moniteur et remplir les documents nécessaires à la déclaration.
-

5. Modalités des Cours

- **Lieu** : Les cours se déroulent sur la patinoire roller extérieure du plateau sportif de l'école de la Liberté (32 rue Jacotot, 73100 Aix-les-Bains). Un parking est disponible sur place. Parfois, vous pourrez être amené à vous déplacer en dehors de la patinoire, dans Aix-les-Bains, sur routes et sur pistes cyclables.
 - **Durée** : Chaque cours dure 1 heure (+/- 10 minutes).
 - **Format** : Les sessions sont organisées sous forme d'ateliers techniques en petit groupe (maximum 10 participants).
 - **Conditions d'annulation météorologique** : En cas de pluie ou de sol humide, les cours seront annulés pour des raisons de sécurité. Les participants seront informés au plus tard 2 heures avant le début du cours.
 - **Retards des participants** : Tout retard supérieur à 10 minutes peut entraîner l'impossibilité de participer, sans remboursement.
-

6. Gestion des Annulations

- **Annulation par le participant :**
 - Toute annulation doit être effectuée au moins **7 jours avant le cours** pour bénéficier d'un remboursement intégral, à l'exception des frais bancaires qui y sont associés.
 - En cas d'annulation tardive, aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas de force majeure dûment justifiée (maladie, accident, etc.).
 - **Annulation par le club ou le moniteur :**
 - En cas d'annulation pour des raisons professionnelles, personnelles ou climatiques, un nouveau créneau ou un remboursement intégral sera proposé (à l'exception des frais bancaires qui y sont associés).
 - Les participants seront informés dès que possible par SMS ou e-mail.
-

7. Comportement et Respect

Pour garantir une ambiance agréable et sécurisée :

- **Respect des consignes** : Les instructions du moniteur doivent être suivies en toutes circonstances.
 - **Respect des autres participants** : Tout comportement perturbateur, irrespectueux ou dangereux entraînera l'exclusion immédiate, sans remboursement.
 - **Substances interdites** : Les participants sous l'influence d'alcool ou de substances altérant leurs capacités physiques seront refusés ou exclus du cours.
 - **Respect des équipements et des lieux** : Les participants doivent respecter les installations et le matériel mis à disposition. Tout dommage intentionnel ou dû à une négligence sera facturé.
-

8. Données Personnelles et Confidentialité

- Les informations collectées lors de l'inscription (nom, coordonnées, etc.) sont utilisées uniquement pour l'organisation des cours et la prise de l'assurance auprès de la FFRS, et ne seront pas partagées ni revendues avec des tiers.
 - Conformément à la réglementation RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données.
-

9. Acceptation de la Charte et des Conditions Générales

En validant votre inscription, vous reconnaissez avoir pris connaissance de la présente Charte du Patineur, des Conditions Générales de Vente et du Règlement Intérieur, et vous vous engagez à les respecter pleinement.

Mentions additionnelles :

1. **Participation non transférable** : Les inscriptions ne sont pas transférables à une autre personne sans l'accord préalable du club.
2. **Force majeure** : Le club décline toute responsabilité pour des annulations dues à des circonstances exceptionnelles telles que des catastrophes naturelles, grèves ou décisions administratives.
3. **Enfants et accompagnateurs** : Ces cours étant réservés aux adultes, aucun enfant ni accompagnateur ne sera autorisé sur la zone de pratique, sauf autorisation spécifique.